



CAHIER DES CHARGES POUR LA REHABILITATION
L'AMENAGEMENT, L'AMEUBLEMENT ET L'EQUIPEMENT DE
L'AGENCE PRINCIPALE PLATEAU DE L'ONECI

Date limite de réception des offres : **28/07/2025 à 10H00MN GMT**

SOMMAIRE

I. OBJET	2
II. SERVICES ATTENDUS.....	2
III. DISPOSITIONS PARTICULIERES.....	4
IV. LIVRABLES	4
V. CONSIDERATIONS GENERALES	5
6.1 Allotissement.....	6
6.2 Régime des prix.....	10
6.3 Conditions et modalités de paiement	11
6.4 Connaissance des conditions de travail	11
6.5 Présentation des offres.....	11
6.6 Contenu des offres.....	12
6.7 Critères d'évaluation des offres	12
6.8 Dépôt des offres	13
6.9 Examen des offres	13
6.10 Visite des lieux.....	13
6.11 Compléments d'informations.....	
ANNEXES.....	10

I. OBJET

La Direction Générale de l'ONECI dans le cadre de l'optimisation des performances de l'organisation entreprend d'améliorer l'environnement et le cadre de travail au profit de sa clientèle et son personnel.

A cet effet, elle a élaboré des lignes directrices à suivre dans le cadre de la réhabilitation et l'aménagement du bâtiment dont l'une des ailes devrait accueillir le personnel administratif et l'autre aile un espace Corporate pour la proposition de solutions étudiées aux administrations publiques et privées.

Le présent cahier des charges a pour objet la définition des conditions de soumission à l'appel d'offres relatif à la sélection d'une entreprise pour la réalisation des travaux de réhabilitation, d'aménagement et d'ameublement, du bâtiment ainsi que l'équipement des bureaux.

II. SERVICES ATTENDUS

L'ONECI invite les soumissionnaires à proposer leurs meilleures offres pour la réhabilitation, l'aménagement et l'ameublement du bâtiment ainsi que l'équipement des bureaux de mobiliers et d'appareils. Les prestations attendues sont les suivantes :

- Fournir des plans de réalisation des travaux à exécuter sur les différents niveaux (en 3D et axonométriques). Il convient de mentionner que la visite du site organisée dans le cadre du présent appel d'offres ou sur demande par courriel adressée aux services de la Caisse permettra aux différents soumissionnaires de comprendre les attentes ;
- Exécuter les travaux de génie civil et de cloisonnement des espaces comme suit :
 - Le soumissionnaire devra proposer des matériaux de haute qualité pour l'espace Corporate incluant la salle d'attente, les allées, la salle de réunion (panneaux pleins en finition bois). Les travaux garantissant une isolation phonique complète devront être réalisés du plancher au plafond ;

- Le cloisonnement des espaces (séparation des espaces administratifs et Corporate) sera réalisé en vitre avec isolation phonique, du sol au plafond. Ces parois en vitrage translucide opaque seront posées pour ces bureaux pour briser la vue tout en conservant le passage de la lumière naturelle dans sa totalité ;
 - S'agissant des autres bureaux, les portes devront être vitrées avec un vitrage clair qui sera réalisé à la hauteur conventionnelle des portes pour laquelle le soumissionnaire précisera l'épaisseur et les spécifications. En option, le soumissionnaire proposera la pose de films adhésifs sur les vitrages mitoyens et ceux des circulations sur une largeur de 1 mètre, à partir de 50 cm du sol.
- Installer des cassettes de climatisation ou splits de type inverter dans l'espace d'accueil ou d'attente Corporate ainsi que dans les bureaux nouvellement aménagés qui ne seraient pas desservis par le réseau actuel d'air conditionné ;
 - Fournir et installer des mobiliers de bureaux répondant aux ressources, au contexte et à l'environnement de l'immeuble Corporate et administratif. Les soumissionnaires devront présenter une offre complète décrivant un mobilier adapté pour chacun des bureaux ;
 - Réaliser les tirages de câbles de courant normal dans tous les bureaux n'en disposant pas en indiquant les différentes sections des conducteurs pour assurer l'éclairage individuel des bureaux et espaces nouvellement aménagés ;
 - Installer au besoin de nouveaux points lumineux, ainsi que les commandes individuelles pour chaque bureau ;
 - Poser les coffrets de protection (tableaux terminaux) s'il y a lieu et indiquer le calibrage des disjoncteurs ;
 - Équiper toutes les portes d'entrée des bureaux du bâtiment à l'entrée et à la sortie, de lecteurs de contrôle d'accès discriminatoires. Ces lecteurs seront administrés à partir d'un dispositif installé au sein du poste de sécurité ou de l'accueil ;
 - Exécuter les prestations objet du marché, organisé en lots indépendants, qui sera attribué par l'ONECI, en synergie avec les autres adjudicataires, sous la coordination et la supervision du Maître d'Ouvrage jusqu'à la réception définitive des travaux susvisés.

NB : Deux (2) visites dont une (1) obligatoire sont prévues avant la date limite de dépôt des offres à destination des candidats aux fins de leur permettre de prendre toute la mesure des prestations spécifiques attendues et faire des propositions adéquates (obligatoire).

La visite obligatoire se tiendra le 15 juillet 2025, à 11 heures 00 GMT sur le site de l'agence du plateau ONECI-face à la Cathédrale.

III. DISPOSITIONS PARTICULIERES

Les espaces de travail destinés aux agents administratifs ainsi que ceux destinés au Corporate devraient être conformes aux normes en vigueur et répondre aux exigences de confort, de sécurité, d'acoustique, d'ergonomie ainsi que d'aération et d'éclairage naturel requises.

Chaque bureau ou poste de travail, salle de réunion devra disposer des équipements et installations techniques nécessaires (points lumineux à extinction distincte, prises électriques ondulées, commandes de climatisation, etc.). Au besoin, des ajustements devront être réalisés par l'entreprise adjudicataire, notamment la pose de moulures ou de canalisations appropriées pour le passage des câbles et/ou liaisons techniques.

Tous les bureaux doivent comporter des espaces de rangement dont la position et les dimensions seront déterminés par le soumissionnaire et l'ONECI.

L'aménagement devra prendre en compte une bonne distribution de la climatisation et de la lumière.

Le projet devra être réalisé en tenant compte des critères suivants :

- l'implantation et l'insertion du projet dans son environnement ;
- les éléments d'innovation et reflétant l'aspect Corporate
- l'économie du projet en termes d'ergonomie et de rapport qualité/prix ;
- la faisabilité technique ;
- le bordereau de prix unitaires.

IV. LIVRABLES

Le Soumissionnaire devra fournir à l'ONECI des plans finis qui seront soumis à validation. Après cette étape, il présentera à l'ONECI, les différentes perspectives du projet avec tous les détails qui en facilitent la compréhension.

Ces plans seront accompagnés des supports suivants :

- un tableau des nomenclatures indiquant la nature et la liste des équipements proposés avec leurs tableaux de dimensions ;
- une estimation détaillée du coût des prestations proposé par lot, en francs CFA HT ;
- une image de synthèse en 3D de l'espace Corporate et des bureaux administratifs ;
- un support numérique contenant tous les éléments graphiques et écrits précités, sous formats appropriés, sans omettre les éléments constitutifs des documents graphiques sous formats PDF ou JPEG avec une résolution minimale de 300 dpi.

v. CONSIDERATIONS GENERALES

Toute offre ne répondant pas explicitement aux exigences du présent document cadre, sera rejetée pour non-conformité.

Aucune réclamation ne pourra être faite à l'ONECI, quant à la justification de ses choix lors de l'adjudication.

6.1 Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué des Quatre (04) lots indépendants suivants dont les prestations sont décrites ci-après :

N° des lots	Désignation
Lot 1	Maçonnerie- Carrelage-Correction des pavés- Plomberie-Peinture
Lot 2	Vitrerie aluminium- Menuiserie bois-Plafonds-Toitures-Etanchéité
Lot 3	Electricité (Eclairage-Climatisation-pose groupe électrogène et onduleur) et Accès (Vidéo surveillance-Dispositif d'accès)
Lot 4	Ameublement des bureaux

➤ LOT 1 : Maçonnerie-Aménagement-Revêtement-Peinture et Plomberie

Le titulaire du présent lot aura à sa charge de réaliser les travaux dont la consistance est la suivante :

- Aménagement d'un passage pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et prévoir un garde de corps pour la prise d'appui des visiteurs PMR.
- Fourniture et mise en œuvre de revêtement de sol type pavés et corrections
- Fourniture et mise en œuvre des revêtements de sols type carrelage
- Exécution des travaux de génie civil
- Démolition (Décloisonnement) des ouvrages existant sur le site comme certains murs existant dans des bureaux ou salles affectés à des salles de réunion ou anciennement salle de caisse
- Pose des peintures sur les cloisons, murs maçonnées, toilettes, voiles en béton ainsi que sur tous les poteaux et poutres, intérieurs et extérieurs et aux sols et marquages de signalisations et traitement des éléments bois et métalliques.
- Dépose et évacuation des installations sanitaires existantes défectueuses y compris les canalisations correspondantes notamment les siphons de sol dans l'espace administratif
- Fourniture et pose d'appareils, de robinetteries et d'accessoires sanitaires tels que : - WC suspendus accessibles aux PMR avec bâti-supports métalliques et réservoirs de chasse encastrés double débit, barre de relevage coudée et Fourniture et pose de lavabos vasque autoportant en céramique avec robinetterie litigeuse, lave-mains d'angle ou extra-plat céramique, avec robinetterie mitigeurs
- Fourniture et pose d'évier ou kitchenette pour local détente personnel, avec robinetterie mitigeurs

NB : Les prestations incluent les mesures d'entretien et de conservation des ouvrages du présent lot, en bon état, jusqu'à la réception des travaux et également le chargement et l'évacuation quotidienne des déchets en résultant des travaux du présent lot.

La Localisation des prestations se présente comme suit :

Nature des travaux	Zones
Aménagement espace et rampe PMR	Entrée du Bâtiment
Démolition/décloisonnement de murs	Bureaux n° et salle Ex-caisse
Revêtement carrelage	Ensemble des bureaux sur le site
Revêtement et correction pavés	Esplanade extérieure
Peinture	Ensemble des bureaux et toilettes sur le site et Clôture
Plomberie	Ensemble des salles d'eau de l'espace administratif et Corporate

Les localisations des espaces concernées seront connues avec exactitude lors des visites.

LOT 2 : Vitrerie aluminium- Menuiserie bois-Plafonds-Toitures-Etanchéité

Le titulaire du présent lot aura à sa charge de réaliser les travaux dont la consistance est la suivante :

- Menuiserie bois intérieures. Remplacement et pose des menuiseries existant sur le bâtiment. Les menuiseries intérieures comprennent les placards, les plafonds et faux plafonds menuisés fixés, les parois et cloisons
- Menuiserie Alu vitrée : Pose de portes en aluminium vitrée d'une épaisseur à proposer par le soumissionnaire à l'entrée de l'espace Corporate ainsi qu'à l'entrée de l'espace administratif. Ces portes en aluminium vitrée seront accessibles via un dispositif de badges d'accès. Pose de fenêtres et baies en vitrage simple (coulissantes) dans les bureaux
- Menuiserie Alu vitrée : Pose de portes en aluminium vitrée d'une épaisseur à proposer par le soumissionnaire aux entrée et sortie dans la cour donnant sur l'agence pour le personnel administratif ou Corporate
- Menuiserie métallique : Pose de stores roulant en acier aux portes en aluminium vitrées aux entrée et sortie dans la cour donnant sur l'agence
- Etanchéité : réalisation des étanchéités des salles d'eau, toitures et terrasses accessibles ou non du bâtiment avec leurs formes de pente, isolation thermique, protection et tout accessoires se rapportant à l'étanchéité pour empêcher l'infiltration d'eau pluviale

La Localisation des prestations se présente comme suit :

Nature des travaux	Zones
Plafonds et faux plafonds	Bureaux n°
Etanchéité	Dalle-Façade extérieure du bâtiment-Toiture
Menuiseries alu vitrée	Ensemble des bureaux sur le site et Portes d'entrée et sortie des espaces administratif et Corporate et de la Cour
Menuiserie Métallique	Entrée et sortie donnant sur la cour

➤ LOT 3 : Electricité (Groupe électrogène) - Climatisation-Luminaire et Sécurité (Vidéo surveillance-Dispositif d'accès)

- Climatisation : Installation au besoin, de cassette de climatisation ou des splits inverter dans les bureaux nouvellement aménagés qui ne seraient pas desservis par le réseau actuel ;
- Electricité : Fourniture et câblage d'un groupe électrogène 100 KVA pour le site de l'Agence - Fourniture d'un abri pour le groupe électrogène-Fourniture et pose d'un onduleur (équipement informatique) - Fourniture d'un onduleur de 40 KVA pour le local technique
- Eclairage : Ajustement de l'éclairage des espaces de bureaux en installant pour chaque bureau un allumage individuel des points lumineux-Fourniture et pose des projecteurs dans la cour
- Sécurité interne : Contrôle d'accès par badge aux portes d'entrée de l'espace administratif et Corporate. Etablissement sur toutes les portes d'entrée un lecteur de badge d'accès en entrant et un système automatique d'ouverture de secours en sortant.
- Incendie : Installation des détecteurs d'incendie multicritère. Installation des sirènes internes des détecteurs multicritères-Emplacement de la sirène d'alarme externe-Emplacement des extincteurs multicritère-Emplacement de la signalétique d'évacuation

La Localisation des prestations se présente comme suit :

Nature des travaux	Zones
Climatisation	Ensemble des bureaux, salles de réunion et hall d'accueil
Electricité Groupe électrogène	Site dédié localisé dans la cour
Electricité Onduleur	Local technique
Eclairage	Ensemble des Bureaux, Salles de réunion, Hall d'accueil et toilettes/ Cour
Sécurité-Accès	Portes d'entrée et de sortie de l'espace administratif et Corporate+ porte d'entrée donnant sur la cour
Sécurité Incendie	Ensemble des entrée et sortie-local technique-abri groupe électrogène-bureau de + 20m2

➤ **LOT 4 : Ameublement des bureaux et autres salles**

- Fournir et installer des mobiliers au niveau de tous les bureaux répondant aux ressources, au contexte et à l'environnement souhaité par l'ONECI, et sur la base des plans d'aménagement et d'implantation des équipements validés ;
- Proposer un mobilier complet homogène et harmonieux. L'homogénéité et l'harmonie répondront à la typologie des articles proposés selon la classe des locaux décrits sur les plans (bureaux du Directeur Général, bureaux des Directeurs de Services, Agents, salles de réunion) ;
- Présenter un mobilier conforme aux dimensions convenues avec une tolérance de $\pm 5\%$.

La Localisation des prestations se présente comme suit :

Nature des travaux	Zones
Mobilier	Ensemble des bureaux, salles de réunion

NB : Pour ce qui concerne le lot 3, l'ONECI dispose d'une réserve de matériels existants dont le candidat devra prendre connaissance lors de la visite sur site pour la réalisation du projet.

Pour les dates et heures de la deuxième visite sur site en dehors de la visite obligatoire : Envoyez un mail aux adresses suivantes : achats.services@oneci.ci avec en copie a.kouassi@oneci.ci.

Le soumissionnaire doit assurer le suivi des prestations susvisées en coordonnant l'exécution des travaux de tous les lots décrits dans le présent cahier des charges, jusqu'à la réception définitive des travaux.

Le soumissionnaire est invité à prendre connaissance des documents annexés au présent cahier des charges pour une meilleure prise en charge des prestations demandées.

Les prestations se feront toutes suggestions ; le soumissionnaire devra proposer sa meilleure offre technique, conformément aux besoins de base formulés dans le présent cahier des charges.

L'ONECI se réserve le droit de modifier la composition et les quantités des lots, sans que les variations n'excèdent 15 % de la composition et des quantités d'origine.

6.2 Régime des prix

L'Entrepreneur est sensé s'être rendu sur les lieux, et de ce fait, accepte toute difficultés qu'il pourra rencontrer. Le prix remis par l'entreprise est un prix GLOBAL et FORFAITAIRE. Il ne saurait être question de quelques travaux supplémentaires que ce soit en cours de travaux. En conséquence, les entreprises sont invitées à prendre en compte tous les aléas signalés, à avertir l'ONECI en cas d'imprécision ou d'omission pouvant entraîner une incidence financière quelconque et, avant la remise des offres.

Les prix des prestations devront être établis sous la forme d'une pro-forma, en francs CFA.

6.3 Conditions et modalités de paiement

L'ONECI se libèrera des sommes dues au titre du présent marché, comme ci-après détaillé, par virement ou par chèque, sur la base d'une facture correspondant au montant exigible, accompagnée de tout document attestant de l'exécution et de la validation des prestations effectuées :

- 50% à l'exécution des prestations attestée par un procès-verbal de réception provisoire
- 45% à la livraison conforme des matériels, mobiliers, équipements et travaux ;
- 5% à la date anniversaire de la réception, c'est-à-dire à la prononciation de la réception définitive, attestée d'un procès-verbal dûment signé par les deux (2) parties.

Une avance forfaitaire de démarrage de 15% à 30 % du marché global pourrait être consentie par l'ONECI, sur présentation d'une garantie bancaire à première demande. Elle serait déduite du paiement à effectuer à la livraison conforme des matériels, mobiliers, équipements et travaux.

Les fournisseurs préciseront les délais de livraison. Ils seront passibles d'une pénalité de 0,5 pour mille (0,5 pour 1000) calculée sur le montant de l'offre, par jour calendaire de retard. Le montant total des pénalités encourues est plafonné à 2,5 % du montant global du marché. Passé un délai de trente (30) jours de retard de livraison, l'ONECI se réserve le droit d'annuler le marché.

6.4 Connaissance des conditions de travail

En faisant acte de candidature, le soumissionnaire reconnaît :

- avoir pris connaissance de la nature du marché, des prestations qui en découlent, ainsi que des contraintes y afférentes, sur la base desquelles il a fixé le prix global forfaitaire et non révisable ;
- être inscrit au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et en règle vis-à-vis de la législation sociale, administrative et fiscale qui lui est applicable ;
- engager sa responsabilité en cas de carence, d'erreur ou d'omission portant sur les informations données à l'ONECI dans le cadre de sa soumission au marché.

6.5 Présentation des offres

Les offres seront présentées en deux (02) exemplaires physiques dont 01 original et un (01) autre exemplaire sur support numérique (clé USB), rangés dans une enveloppe fermée et scellée en indiquant les offres techniques et financières pour chacun des lots susvisés.

Il devra être écrit sur l'enveloppe, sous peine de nullité :

Au coin supérieur gauche :

" APPEL D'OFFRES POUR LA REHABILITATION L'AMENAGEMENT, L'AMEUBLEMENT ET L'EQUIPEMENT DE L'AGENCE PRINCIPALE PLATEAU DE L'ONECI
(A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement)

Au centre :

**Agence ONECI Angré 8ème tranche, Direction des Affaires Juridiques et des Marchés,
Service Achats Marchés : email : achats.services@oneci.ci.**

Le respect de la présentation des offres techniques et financières, par lot, est requis sous peine de nullité de la soumission des entreprises.

L'offre devra répondre à toutes les préoccupations exprimées dans les conditions générales, ainsi que dans les spécifications techniques du présent cahier des charges.

6.6 Contenu des offres

L'offre technique devra obligatoirement inclure tous les renseignements nécessaires à sa bonne évaluation, notamment :

- La présentation générale du prestataire ;
- Le registre de commerce
- La DFE
- La présentation globale du projet faisant ressortir l'état des lieux
- Le plan et le chronogramme d'exécution des travaux
- La proposition de plans et vues du projet
- La liste des références dans le domaine des travaux de maîtrise d'œuvre y compris les ABE
- L'effectif et les curriculums vitae des experts qui interviendront dans la mission
- La liste du matériel (véhicule, bétonnière etc)
- Un devis confidentiel et quantitatif des travaux d'aménagement à réaliser.

L'offre financière comportera :

- Une lettre de soumission par lot ;
- Une proposition financière par lot relative à la réalisation et à l'exécution des travaux.
- Un bordereau des prix unitaire devra également être produit.

L'offre financière devra être présentée sous forme détaillée par article et par poste.

L'offre financière dans une enveloppe distincte élaborée TTC et faisant ressortir le coût de chaque équipement, le coût total des équipements et la part réservée à la main d'œuvre.

Le soumissionnaire accepte tacitement le principe de réajuster certains éléments de sa proposition (qualité des matériaux, équipements, surfaces des pièces...) de sorte à adapter le projet retenu aux ressources, au contexte et à l'environnement souhaités par l'ONECI.

6.7 Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- La conformité de l'offre technique aux prestations demandées ;
- Les références dans le domaine de la maîtrise d'œuvre ;
- Le planning d'exécution global et détaillé des travaux jusqu'à leur réception ;
- La pertinence de l'offre financière.

6.8 Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées à l'Agence ONECI Angré 8ème tranche, Direction des Affaires Juridiques et des Marchés, Service Achats Marchés, Bâtiment B I

6.9 Examen des offres

L'examen des offres sera effectué par une Commission désignée à cet effet par l'ONECI. La procédure d'évaluation des offres par la commission s'établit comme suit

Phase 1 : Dépouillement des offres

Il s'agit lors de cette phase de s'assurer de la complétude, conformité et validité des dossiers demandés tant sur le plan administratif, technique que financier.

Phase 2 : Evaluation des offres techniques

L'offre technique sera notée sur 70 points. La note minimale devant permettre l'ouverture du pli financier de l'entreprise est fixée à 40.

La meilleure offre sera choisie en tenant compte de la note obtenue à l'issue de l'évaluation technique et du montant de l'offre de prix.

6.10 Visite des lieux

Deux visites du site sont prévues dans le cadre de la présente consultation :

- La première visite, obligatoire, se tiendra le mardi 15 juillet à 11h00.
- La seconde visite, facultative fera l'objet de demandes à adresser par mail à l'adresse achats.services@oneci.ci

La participation à la première visite est obligatoire pour tous les soumissionnaires.

Une feuille de présence sera signée sur place et jointe au dossier d'offre.

L'objectif de ces visites est de permettre aux candidats d'appréhender les contraintes techniques, logistiques et environnementales du site.

Aucun recours ne pourra être fondé ultérieurement sur une méconnaissance des lieux ou des conditions de réalisation des prestations.

6.11 Compléments d'informations

Pour obtenir des renseignements destinés à une meilleure appréciation du dossier d'appel d'offres, les soumissionnaires peuvent adresser leur requête :

- **Soit à l'Agence ONECI Angré 8ème tranche, Direction des Affaires Juridiques et des Marchés, Bâtiment B I**
- **Soit par messagerie électronique à l'adresse achats.services@oneci.ci.**

Les demandes de compléments d'informations devront être formulées par écrit, huit (08) jours calendaires au plus tard, après la date de lancement de l'appel d'offres.

Les réponses y apportées, le cas échéant, seront communiquées à l'ensemble des soumissionnaires.

Par ailleurs, l'ONECI se réserve le droit de communiquer des informations complémentaires au dossier d'appel d'offres, au plus tard, huit (08) jours calendaires avant la date de clôture du dépôt des offres.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des documents ci-après faisant partie intégrante du présent cahier des charges

Plan 3D d'aménagement des bureaux et des espaces

Le soumissionnaire devra respecter les types de cloisons en vitre à poser dans les divers bureaux Il fournira également des détails sur la nature des vitres à poser allant du plancher au plafond

Les cloisons en vitres devront respecter la sécurité des usagers en cas de brisure ou cassure. En outre, la pose de films devra aussi être réalisée sur les cloisons en vitres. Le soumissionnaire présentera au Maître d'Ouvrage les différentes options de voilages et de films à appliquer sur les vitrages, en vue de lui permettre de faire un choix définitif sur la nature, les coloris et les types de matériaux à installer.

ANNEXE 2 : Description du mobilier proposé

Le soumissionnaire fera une description complète et détaillée des mobiliers des bureaux proposés et les différentes gammes à installer pour les locaux.

Il est attendu de sa part des photographies réelles de tous les articles proposés et dûment identifiés (codification ou référence). Il indiquera nécessairement les mobiliers proposés s'il présente un ou des catalogues produits.

Une station de travail en position debout devra être proposée pour le bureau du Directeur Général, en plus du mobilier conventionnel.

ANNEXE 3 : Le personnel clé

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

Personnel clé	Formation	Expérience générale	Expérience spécifique	Nombre minimum
CONDUCTEUR DES TRAVAUX	Technicien Supérieur en Bâtiment-Génie civil	Au moins 3 ans d'expérience dans les travaux de construction	Avoir participé à la réalisation d'au moins deux (2) projets de construction ou de réhabilitation de bâtiments ou ouvrages en tant que conducteur des travaux	01
CHEF CHANTIER	Brevet de Technicien en Bâtiment	Au moins 03 ans d'expérience dans les travaux de construction	Avoir participé à la réalisation d'au moins deux (2) projets de construction ou de réhabilitation de bâtiment ou ouvrages en tant que chef de chantier	01

